

STATUT DE L'AIGRETTE GARZETTE *Egretta garzetta*
DANS LE MARQUENTERRE

par Philippe CARRUETTE

HISTORIQUE

L'Aigrette garzette niche dans le Sud de l'Europe et hiverne surtout dans le Bassin méditerranéen et au Sud du Sahara. En France, après avoir disparu au début du 20ème siècle, elle niche aujourd'hui au Sud de la Loire avec comme bastions principaux la Camargue, les marais de l'Ouest et les Dombes.

En Picardie, elle est notée de manière épisodique jusqu'en 1974. Elle stationne ensuite régulièrement du printemps à l'automne dans le secteur du Marquenterre sans nidification.

LES PREMIERS CAS DE NIDIFICATION

Le premier cas de nidification a lieu en 1978. Un individu (qui s'avéra être une femelle adulte) hiverne de fin 1977 à 1978. Le 18 mai, il est rejoint par un mâle subadulte. La nidification a lieu dans un Pin laricio *Pinus nigra laricio* au-dessus de la grande volière (où sont maintenus des couples d'Aigrettes captives) du Parc Ornithologique du Marquenterre. Deux accouplements sont notés les 30 juin et 5 juillet. L'incubation des 5 oeufs commence le 16 juillet. Le 28, elle cesse. Le 15 août, une nouvelle tentative est remarquée. Elle aboutit le 11 septembre avec 3 pulli. Les juvéniles, incapables d'entreprendre leur migration, sont placés dans un abri chauffé avec la femelle.

En mars 1979, la femelle et deux jeunes sont relâchés (M. MENNECART), l'un des jeunes étant mort pendant l'hiver. La femelle construit un nid et pond 3 oeufs inféconds en mai. Le 9 juin, elle parade avec un mâle maintenu en volière. Début juin, deux autres individus construisent un nid. Les trois oeufs éclosent le 23 juin mais deux poussins mourront peu de temps après et un seul prendra donc son envol. Le nombre d'Aigrettes augmente de manière spectaculaire montrant l'extension de l'espèce vers le Nord : 7 en juin et maximum de 14 en juillet.

En 1980, un couple niche de nouveau : naissance de pulli vers le 25 juin, 2 pulli le 8 juillet et 1 seul le 15

qui s'envolera le 21. Le maximum enregistré est alors de 6 individus fin août et début septembre.

En 1981, un couple construit un nid le 11 mai mais la nidification échouera. Le 18 avril, un nid est noté dans la héronnière de Boismont (1). Y-a-t-il eu nidification réussie de l'espèce sur ce site ?

La situation se dégrade ensuite avec l'absence de nidification et la baisse très nette des effectifs sur le Parc Ornithologique (maximum de 3 individus en 1982 et 83, 2 en 1984 au Parc et 4 à Boismont en mai).

L'effondrement de cette population est due très probablement à deux raisons principales :

- son isolement total par rapport aux fortes populations du Sud de la Loire ; les hivers rigoureux de 1978-79 et de 81-82 ont touché de plein fouet ces populations en pleine extension vers le Nord ;
- une population nicheuse fragile (maximum d'un couple) à très faible productivité (4 jeunes à l'envol en 4 ans). Néanmoins, la présence continue de l'Aigrette durant toute cette période montre que le milieu est très favorable à l'espèce.

LA DEUXIEME PERIODE DE NIDIFICATION

En 1984, les effectifs en stationnement remontent lors de mouvements postnuptiaux : 7 oiseaux le 27 juillet.

En 1985, 6 adultes sont observés le 9 juin et plusieurs accouplements notés. Deux couples s'installent dans la héronnière (forte de 25 couples de Hérons cendrés *Ardea cinerea*). Ils aménagent deux anciens nids de Hérons au sommet de Pins laricios. La nidification ne fut pas prouvée avec certitude mais 9 individus sont notés le 10 juillet (2).

En 1986, les effectifs s'effondrent avec un maximum de 2 individus et aucune nidification ou tentative. Est-ce la conséquence des deux vagues de froid de janvier et février 1985, suivie l'hiver suivant par celle de février 1986 ?

C'est en 1987 que deux couples nichent de nouveau, ainsi qu'en 1988 (6 jeunes à l'envol pour cette dernière année).

La succession de 3 hivers très doux (1987-88, 1988-89 et 1989-90), la nidification simultanée de deux couples sur un lieu sécurisant et peu dérangé ainsi qu'une forte productivité de jeunes provoquent une augmentation spectaculaire des effectifs. En 1989, 7 couples se reproduisent et 11 à 12 couples en 1990, toujours dans la héronnière.

CHRONOLOGIE DE LA REPRODUCTION

Celle-ci est surtout bien suivie depuis 1988. Généralement, seuls deux ou trois nids d'Aigrettes sont visibles depuis le poste d'observation.

Lors des comptages en août des nids de Hérons cendrés organisés par M. Jeanson, on constate que les trois secteurs de la héronnière présentant les plus fortes densités de nids accueillent les nids d'Aigrettes. Très fragiles (composés de branchettes de Pin mortes), ils se trouvent généralement regroupés par 2 ou 3 sous les nids de Hérons cendrés. Cette fragilité des nids et l'habitude qu'ont les jeunes Aigrettes de quitter le nid avant de savoir voler font que des cadavres de jeunes prêts à l'envol sont notés au pied des nids (2 en 1988 et 1990). Des jeunes peu volants sont aussi souvent notés sur les dunes devant la héronnière pendant plusieurs jours ou sur de vieux nids de Hérons cendrés (les parents venant alors encore les nourrir tardivement comme le 4 juillet 1989 ou le 2 août 1990 !).

Le nombre moyen de jeunes par nid est de 3,1 mais cela ne concerne que les couples visibles depuis le poste d'observation (n = 6).

Chronologie de la reproduction de l'Aigrette
(pour comparaison, données obtenues chez le Héron)

	1988	1989	1990
Transports matériaux	11 avril (10 mars)	29 mars	1er avril (5 février)
Incubation	26 avril (18 mars)	15 avril	13 avril
Eclosion	3 juin (3/6 avril)	6 mai (20 avril)	1er/20 mai (20 avril)
Envol	24 juin (3 juin)	9 juin (3 juin)	17 juin (27 mai)

COMPORTEMENT ALIMENTAIRE ET DISPERSION

Au printemps et lors de la période de nidification, les Aigrettes sont notées se nourrissant sur deux secteurs :
- les canaux et plans d'eau du Parc du Marquenterre,
- l'estuaire de la Maye à marée basse (3).

Le faible niveau dans l'estuaire et le chenal facilite la capture des Invertébrés comme celle d'un Crabe vert ou enragé *Carcinus maenas* le 8 juin 1990. On retrouve ces secteurs de pêche sur les vasières pour les Aigrettes présentes sur les îles de Ré ou d'Oléron. Néanmoins, notamment en 1990, lorsqu'au moins 22 individus sont nicheurs dans la héronnière, seuls 3 ou 4 oiseaux pêchent sur le Parc. Où vont se nourrir les autres ? L'Aigrette apprécie les secteurs à faible niveau d'eau riches en Invertébrés. Les "pannes" dunaires privées en arrière de la héronnière sont pour elle des sites de proximité très favorables. A l'inverse du Héron cendré, elle n'est pas notée sur les canaux des bas-champs. Elle est par contre observée sur certaines petites mares de chasse à l'Est du Parc.

A l'automne, les effectifs augmentent fortement. De solitaire, la pêche devient une activité donnant lieu à des regroupements importants. Les Aigrettes pêchent alors souvent dans les canaux du Parc : 25 (dont 18 en train de pêcher ensemble) le 11 août 1989 et 35 le 15. Lors de ces rassemblements, les oiseaux exploitent des bancs de petits poissons en eau peu profonde, notamment des jeunes Mulets *Liza sp.* Les Aigrettes découvrent rapidement ces apparitions de bancs comme ces 16 individus pêchant de jeunes Mulets autour de la vanne d'entrée d'eau de mer du Parc ornithologique. Ces regroupements de poissons provoquent une frénésie de pêche avec un comportement de "danseuses" (captures successives de poissons, déplacements rapides et frénétiques ailes entr'ouvertes sur une surface réduite). Ces faits contrastent avec le printemps lorsque l'Aigrette pêche souvent à l'affût, utilisant le pateageage et capturant beaucoup d'Insectes et autres petits animaux (Dytique, Libellule, Papillon nocturne, Têtard).

Toujours à l'automne, des oiseaux sont régulièrement signalés en baie d'Authie (B. DEMANY) ainsi qu'en baie de Canche (Pas-de-Calais). Des individus sont aussi observés en août et septembre en baie d'Orne (Calvados) et dans le département de la Manche. Viennent-ils de la colonie du Parc du Marquenterre ? C'est fort probable, puisque c'est généralement entre les 15 août et 15 septembre que l'on constate une diminution importante des effectifs stationnant sur le Parc. Seul l'utilisation d'un programme de marquage avec des bagues colorées permettrait de suivre ces mouvements post-nuptiaux et migratoires (1 individu est observé dans l'Aisne à Beautor le 19 août 1987).

Un comportement étrange d'alimentation est parfois noté. Lorsque des Grands Cormorans *Phalacrocorax carbo* pêchent en eau peu profonde sur les canaux du Parc, une Aigrette, parfois deux, le suit ou se tient à ses côtés, observant bien sa progression sous l'eau pour capturer les petits poissons qui sont dérangés par le Cormoran. Il n'est pas rare de voir aussi une Mouette rieuse *Larus ridibundus*

ou un Goéland cendré *L. canus* en vol et une Aigrette en train "d'accompagner" un Cormoran durant sa pêche.

HIVERNAGE ET DORTOIR

Seule une partie de la population présente en été passe l'hiver sur le Parc.

En 1987, une Aigrette est observée à la Maye en train de pêcher, avançant prudemment sur la glace au bord des berges. Un ou deux individus venaient régulièrement se nourrir de poussins de Poule domestique *Gallus gallus* distribués aux Cigognes blanches *Ciconia ciconia* du Parc ornithologique. Il semble que ce comportement alimentaire, qui n'est plus observé aujourd'hui, fut le fait d'oiseaux issus de lâchers à partir de la grande volière (1 individu très peu farouche était porteur d'une bague plastique violette).

Les hivernants doivent être en majorité des adultes nicheurs : en 1988, ce sont les deux couples nicheurs ; les jeunes quittent notre région en été et à l'automne. Là aussi, seul le baguage coloré pourrait le prouver de manière certaine.

La héronnière dans la forêt de Pins sert de dortoir régulier aux Aigrettes. Il semble que tous les oiseaux viennent dormir sur ce site (maximum de 42 individus le 26 juillet 1990). Ils le rejoignent individuellement ou par 2 ou 3 à la tombée de la nuit, la majorité venant de l'Ouest, c'est à dire des zones humides du Parc et de la baie de Somme. Le matin, ils le quittent individuellement ou par petits groupes (départ étalé sur un quart d'heure environ à 7 h 30 TU le 16 janvier 1990). Afin de limiter les dérangements, un seul comptage fut effectué directement sur le dortoir en pleine nuit. Les Aigrettes réagissent sans affolement, en survolant toutes ensemble le sommet des Pins au-dessus des observateurs, et hésitent à s'éloigner. En moins de 5 minutes, elles sont de retour au dortoir. Il semble que les Aigrettes n'aient pas un comportement nocturne comme les Hérons cendrés ou les Spatules blanches *Platalea leucorodia*.

Dans la journée, lors de vents forts, les Aigrettes peuvent se percher sur les Argousiers *Hippophae rhamnoides* des digues du Parc ornithologique pour s'abriter (32 oiseaux le 15 août 1990).

CONCLUSION

Une colonie d'Aigrettes garzettes installée au Parc Ornithologique du Marquenterre est actuellement la plus nordique de France et d'Europe. Un milieu particulièrement favorable et protégé, l'absence d'hivers rigoureux, une héronnière en forte augmentation (112 couples de Hérons

cendrés en 1990) et une grande volière où sont maintenus des couples nicheurs (5 individus en 1990) ont permis la fixation et l'extension de cette espèce. L'Aigrette, facile à reconnaître et protégée comme tous les Ardéidés, est respectée et connue des chasseurs au gibier d'eau qui la dénomment souvent "Petit Héron blanc". De plus, son comportement diurne ne la met pas en contact avec la chasse de nuit comme la Spatule blanche ou le Héron cendré. Pêchant sur des lieux protégés pour la plupart ou non utilisés par les pêcheurs, elle ne subit pas la vindicte de ces derniers ou des pisciculteurs comme le Héron cendré.

Si de nouvelles vagues de froid ne touchent pas l'ensemble du pays, il semble que l'Aigrette garzette ait tous les atouts nécessaires pour se développer dans la région et occuper d'autres sites de nidification tant en Picardie (Boismont) qu'en Normandie (baie d'Orne) ou dans le Nord/Pas-de-Calais.

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont participé au suivi de la colonie d'Aigrettes et tout particulièrement Mademoiselle D. Le Gemble, Messieurs R. Balej, M. Fournier, R. Gomès, M. Jeanson, M. Mennecart, Ph. Poiré, F. Sueur, Ch. Viez et tous les guides du Parc.

BIBLIOGRAPHIE

- Anonyme (1990) L'avifaune du parc en 1989 - *Ass. Marq. Nat., Bull. Ann. 90 (Saison 1989)*, 14-40.
- Anonyme (1991) L'Avifaune du parc en 1990 - *Ass. Marq. Nat., Bull. Ann. 91 (Saison 1990)*, 16-30.
- Carruette Ph., Spiroux Ph., Balej R. et Jannin F. (1988) L'Avifaune du Parc en 1988 - *Ass. Marq. Nat., Bull. ann.*, 21-57.
- Centrale Ornithologique Picarde (1986) Synthèse des observations ornithologiques réalisées dans la Somme en 1984 - *L'Avocette* 10(2-3-4)113-177.
- Centrale Ornithologique Picarde (1988) Synthèse des observations ornithologiques en Picardie en 1986 - *L'Avocette* 12(3)170-209.
- Commeçy X., Flohart G., Gavory L., Rouge A. et Sueur F. (1989) Synthèse des observations ornithologiques 1987 en Picardie - *L'Avocette* 13(2-3-4)27-75.
- Commeçy X., Gavory L., Rigaux T. et Sueur F. (1985) Synthèse des observations 1983 dans la Somme - *L'Avocette* 9(4)143-186.
- Commeçy X., Rigaux T. et Sueur F. (1984) Synthèse des observations 1982 dans la Somme - *L'Avocette* 8(3-4)49-122.

- Sueur F. et Combecy X. (1990) *Guide des oiseaux de la baie de Somme* - EDF, DRAE Picardie, GEPOP, 192 p.
- Yeatman L. (1976) *Atlas des oiseaux nicheurs de France* - Paris (SOF, Ministère Qualité Vie Environnement), 282 p.

NOTES DE LA REDACTION

- (1) La date très précoce de cette observation incite à penser qu'il s'agissait alors d'une Aigrette posée sur un nid de Héron cendré ou à proximité.
- (2) En raison du rapprochement des dates (1 mois) et de nos propres observations, les 3 individus supplémentaires ne doivent pas être considérés comme d'éventuels jeunes mais comme des oiseaux non nicheurs en erratisme estival.
- (3) et aussi à marée haute.

